ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C N

A Versailles le 23. X^bre 1731.

1. 30l

La societé academique de Chirurgie
devant tenir ses assemblées, Monsieur,
a S^t. Cosme tous les mardy depuis
trois heures apres midy jusqu'a cinq
L'intention du Roy est que ces jours
la les Prevosts de S^t. Cosme ne
puissent indiquer d'autres exercices
pendant le temps destiné pour lesd.
assemblées, vous voudrés bien les
en faire avertir afin qu'ils s'y
conforment. Je vous suis toujours,
Monsieur, tres parfaitement devoué

Maurepas

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ARC 9 d. 6 n°. 2

M. Mareschal